



PROGRAMME DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

Equipiers de Première Intervention

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques élémentaires en matière de sécurité incendie
Savoir donner l'alerte

Etre capable d'intervenir efficacement sur un début d'incendie dans l'attente de l'arrivée des secours

PUBLICS CONCERNÉS

Public amené à manipuler des extincteurs et RIA

PRÉ-REQUIS

Néant

DURÉE DE LA FORMATION

1 Journée (7 heures)

De 8H30 à 12H00 et de 13H00 à 16H30

DATE ET LIEU

A Liverrun

Site internet : www.cfsi-sarl.com

MOYENS TECHNIQUES

Salles adéquates pour la théorie

Plateau technique pour les extinctions de feux

Extincteurs, générateur de foyer écologique, EPI

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto évaluation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Démarches pédagogiques centrées sur l'autonomie – Apprentissage par la pratique - Favoriser la dynamique de groupe et l'esprit d'équipe –

PROFIL DU FORMATEUR

Personnes disposant des compétences techniques en rapport avec le domaine professionnel concerné et ayant la capacité pédagogique de transmettre leurs connaissances.

Formateur Sécurité/incendie (SSIAP3, CAP APS, CAP AVEX, BAC PRO Sécurité Prévention...)

VALIDATION

Attestation de formation



SARL au capital de 67 840 € - RCS NANCY B 422 865 279 – code NAF 804 C – N° agrément formation 41 54 0011954
Arrêté préfectoral N° 0060/2020/SIDPC du 28 Mai 2020 pour la formation aux trois degrés du personnel permanent SSIAP
Agrément n° 5406102701 du 30 Décembre 2017 pour dispenser le CQP APS de la Branche prévention et sécurité

1^{er} partie : THEORIE : durée 3H30

- Conséquences d'un incendie et notions élémentaires
- Présentation du matériel de lutte contre les incendies : extincteurs et R.I.A
- Le rôle des équipiers au sein de l'établissement
- Les risques spécifiques à votre établissement
- Organisation de l'intervention
- Synthèse de la matinée : questions

2^{ème} partie : PRATIQUE : durée 3h30

- Accoutumance à la fumée
- Fonctionnement des extincteurs
- Les procédés d'extinction
- Exercices pratiques d'extinction dans un complexe couvert spécialement aménagé avec des ateliers techniques répartis sur plus de 1200 m²

NOTA : Les stagiaires doivent impérativement se munir d'une tenue (bleu de travail non synthétique, survêtement, ...) destinée aux exercices pratiques et d'un nécessaire de toilette.

